

DECISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DES BARREAUX DE LA COUR D'APPEL D'AGEN
DU 13 novembre 2015

Poursuites contre Monsieur le Bâtonnier X, Avocat au Barreau D'AGEN

Etaient présents :

- Maître Catherine JOFFROY, avocat au Barreau d'AGEN, présidente du Conseil de discipline,
- Madame le Bâtonnier Lynda TABART, Avocat au Barreau du LOT, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau du LOT,
- Maître Charlotte LAVIGNE, avocat au Barreau du LOT,
- Maître Marie-Hélène THIZY, Avocat au Barreau d'AGEN,
- Madame le Bâtonnier Frédérique POLLE, Avocat au Barreau d'AGEN, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'AGEN,
- Maître Marie GOMES, Avocat au Barreau du GERS,
- Maître Jean-François DUBOIS, Avocat au Barreau du GERS.

Maître Catherine JOFFROY, Présidente du Conseil de Discipline, assure la présidence de séance.

Maître Lynda TABART assure le secrétariat de séance.

Etait également présente :

- Madame le Bâtonnier Betty FAGOT, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'AGEN, organe de poursuite.

Monsieur le Bâtonnier X a été cité par exploit de la SCP VIGUIER-TACCONI, Huissiers de Justice, le 2 novembre 2015, à comparaître à l'audience du Conseil de Discipline des Barreaux de la Cour d'Appel d'AGEN du 13 novembre 2015 à 09 heures 30.

Monsieur le Bâtonnier X a adressé un courrier indiquant son indisponibilité en raison de ses obligations professionnelles, et sollicitant le renvoi.

Madame le Bâtonnier Betty FAGOT a été entendue en ses observations, en sa qualité d'organe de poursuite, sur la demande de renvoi.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Discipline ordonne, à l'unanimité, le renvoi de cette affaire à son audience du mercredi 9 décembre 2015, à 09 heures 30.

Fait à AGEN, le treize novembre deux mille quinze

Catherine JOFFROY
Présidente de séance

Lynda TABART
Secrétaire de séance